

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Je voulais revenir sur le budget assainissement, en restant très concrète.

Je suis donc venue avec ma dernière facture d'eau. Quand on la regarde, on voit que l'assainissement y représente une part importante : environ 45 % de la facture totale. Et surtout, un peu plus de 10 % de cette facture correspond à la part communale, c'est-à-dire à ce qui finance directement les réseaux d'assainissement de la commune.

Autrement dit, ce service dont nous étudions aujourd'hui le compte financier unique, est financé directement par les habitantes, les habitants et les entreprises.

Quand on regarde maintenant les documents budgétaires, ce qui interroge, ce n'est pas le niveau global du budget, mais l'écart entre ce qui est prévu et ce qui est réellement réalisé.

Par exemple :

- En 2025, seulement 20 % des investissements ont été réalisés ;
- Sur les travaux de réseau, on est à environ 5 % d'exécution.

En 2024, c'était déjà le cas : Moins de 27 000 € de travaux réalisés pour plus de 970 000 € inscrits au budget. Cela signifie que moins de 3 % des crédits ont été effectivement utilisés.

Et pourtant, en 2025, près de 900 000 € de dépenses d'équipement sont inscrites.

Ces investissements sont financés :

- par 158 000 € de virement de fonctionnement ;
- par 126 000 € d'emprunt ;

alors même que la section d'exploitation est excédentaire.
Autrement dit, on emprunte alors que des marges existent.
Pourquoi ?

Par ailleurs, chaque année, les habitants et les entreprises financent entre 170 000 et 260 000 € d'amortissements pour renouveler les réseaux.

Dans le même temps, les travaux réellement réalisés sont très faibles : de l'ordre de 15 000 à 25 000 €.

Cela signifie encore que l'argent existe, qu'il est provisionné, mais qu'il n'est pas transformé en travaux.

Alors ma facture serait-elle donc trop élevée ?

Les éléments disponibles démontrent malheureusement plutôt :

- un retard dans le renouvellement des canalisations d'eaux usées ;
- un retard encore plus préoccupant sur les réseaux d'eaux pluviales.

alors même que les épisodes orageux sont plus violents et que le ruissellement augmente.

Ce retard crée un effet bien connu : plus on attend, plus les travaux coûteront cher, et plus ils devront être réalisés dans l'urgence.

Et les documents d'urbanisme confirment ce constat. Le Plan local d'urbanisme présenté dernièrement indique que l'eau est une contrainte majeure pour la commune et que le territoire est exposé :

- aux inondations ;
- au ruissellement ;

- aux infiltrations en centre-ville, notamment dans les caves et les sous-sols.

Le Plan de prévention des risques d'inondation va dans le même sens. Le risque n'est donc pas théorique.

Dans un contexte de pluies plus intenses et de sols fragilisés, cela signifie concrètement pour la population des inondations, des fissures et des dégradations du bâti.

Il y a aussi un enjeu juridique. En cas de sinistre, si les réseaux sont insuffisants ou mal entretenus :

- la responsabilité de la commune peut être engagée ;
- les assurances peuvent se retourner contre la collectivité, voire les propriétaires si les garanties ne couvrent plus ces situations.

Les recommandations de la Cour des comptes et des chambres régionales, y compris en Île de France sont claires : les excédents doivent être utilisés pour rattraper le retard sur les réseaux et anticiper les effets du changement climatique. Cela n'a pas été le cas en 2024. Cela n'a pas été le cas en 2025.

Aujourd'hui, la situation est simple :

- les habitants paient ;
- le budget est excédentaire ;
- les travaux sont votés mais ils ne sont pas réalisés.

Ma question est donc simple :

Pourquoi les investissements prévus depuis plusieurs années ne sont-ils pas exécutés, alors même que les risques sont identifiés et que la commune a déjà connu des épisodes d'inondation ?

Parce qu'au fond, il ne s'agit pas seulement de technique budgétaire, mais bien de choix politiques. Et parce qu'il existe aujourd'hui un décalage trop important entre ce qui est annoncé et ce qui est réellement fait, je voterai contre ce compte financier unique sur l'assainissement.

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Je ne reviendrai pas sur les éléments que nous avons déjà évoqués lors du compte financier unique, mais je voudrais m'arrêter sur un point essentiel du rapport d'orientation budgétaire : sa lecture des perspectives économiques.

Car un ROB, ce n'est pas simplement une photographie, un simple document technique. C'est un document de projection. C'est ce qui doit permettre d'anticiper, de se préparer, de sécuriser les finances de la commune dans un contexte incertain.

Or, sur ce point, le document reste très en retrait. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte international particulièrement instable : tensions géopolitiques durables, incertitudes sur les marchés de l'énergie, inflation encore présente, remontée des taux d'intérêt, volatilité des prix des matières premières.

Tous ces éléments ont un impact direct sur les finances des collectivités.

Sur le coût de l'énergie, bien sûr.

Sur le coût des travaux publics.

Sur le coût de l'emprunt.

Et plus globalement sur la capacité d'investissement des communes.

Pourtant, dans ce rapport, ces risques sont peu, voire pas, intégrés de manière opérationnelle.

Il n'y a pas de scénarios.

Pas d'hypothèses alternatives.

Pas de stratégie d'adaptation en cas de dégradation de la conjoncture.

La Cour des comptes le rappelle régulièrement : les collectivités doivent aujourd'hui renforcer leurs outils de pilotage et intégrer davantage d'analyses prospectives, notamment face aux chocs économiques et énergétiques.

Or ici, nous restons sur une approche que je qualifierais de statique, là où la situation exigerait une vision dynamique et prudente.

Concrètement, cela pose une question simple :

Comment sécurisons-nous nos finances si les coûts de l'énergie repartent à la hausse ?

Comment faisons-nous face si les taux d'intérêt augmentent encore ?

Comment absorbons-nous une nouvelle hausse des coûts des travaux ?

Aujourd'hui, ces questions restent sans réponse.

Et cela renforce le sentiment général que ce ROB manque d'anticipation et de stratégie à moyen terme.

D'abord, un point fondamental : l'absence de vision pluriannuelle.

Nous ne voyons pas apparaître de plan pluriannuel d'investissement structuré.

La Cour des comptes, encore elle, le rappelle pourtant régulièrement : les collectivités doivent planifier leurs investissements sur plusieurs années, pour éviter les effets d'à-coups, mieux hiérarchiser les priorités et anticiper les coûts futurs.

De son côté, la Banque des Territoires mobilise plus de 135 milliards d'euros sur cinq ans pour accompagner les collectivités dans leurs projets, notamment en matière de transition énergétique, de rénovation des équipements publics et d'adaptation des territoires. Mais pour mobiliser ces financements, encore faut-il être prêt. Encore faut-il avoir une stratégie. Encore faut-il avoir des projets construits et une capacité à aller chercher ces aides.

Et là encore, le ROB est silencieux.

Aucune mention d'une organisation ou d'un poste dédié à la recherche de subventions comme vous en aviez parlé lors du dernier conseil municipal de 2025.

Aucune trajectoire d'investissement à moyen terme. Aucune priorisation claire des projets dans le temps.

Ensuite, deuxième enjeu majeur : l'énergie.

C'est aujourd'hui l'un des premiers postes de dépense pour les collectivités. Et pourtant, là encore, aucune stratégie structurée n'apparaît.

Je passerai sur le fait que nous sommes en pleine crise énergétique. Que les coûts vont encore augmenter. Vous le reconnaissez, mais vous auriez pu faire plusieurs hypothèses avec des hausses a minima à +25% et +50%.

C'est le cas chez nous aussi. Je vous rappelle que cela représente près de 500 000 euros par an. 500 000 euros. Et pourtant, dans ce rapport d'orientation budgétaire, je ne vois aucune stratégie pour réduire cette facture.

Pas de plan de réduction des consommations.

Pas de programmation d'investissements permettant de diminuer durablement la facture énergétique.

Pas d'étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics — écoles, gymnases, équipements municipaux —

alors même que ces dispositifs sont aujourd'hui massivement soutenus par l'État et les opérateurs publics.

L'ADEME le souligne pourtant très clairement : les investissements énergétiques sont parmi les plus rentables pour les collectivités, car ils permettent de réduire durablement les charges de fonctionnement. Des moyens que peuvent fournir l'ADEME et la Banque des territoires. Pour rappel en 2025, l'ADEME a mobilisé près de 187 millions d'euros d'aides en Île-de-France pour accompagner les collectivités dans leur transition énergétique. **La banque des territoires va mettre sur la table dans les 5 années à venir 135 milliards pour aider les communes à aller vers la transition énergétique.**

Je le répète donc, aujourd'hui, nous n'anticipons pas. Nous subissons.

Troisième point : les besoins du quotidien.

Et c'est sans doute là que le décalage est le plus frappant. Le ROB présente une liste d'opérations, souvent lourdes, que j'appelle encore une fois des investissements de façade.

Si je lis bien le graphique que vous nous avez fourni : Eglise 500000 euros, club house du tennis : 360000 euros, piliers de la rue de Crosnes : 300000 euros. Et je ne sais pas si j'ai bien lu, j'espère que non, fin de la requalification de la rue de Crosnes : 850000 euros ?

Encore quelques investissements lourds. Mais il ne dit presque rien des problèmes très concrets rencontrés par les habitants.

Quid des poubelles en centre-ville, qui posent chaque été des problèmes d'odeurs et d'hygiène bien connus ? Voulez-vous que je vous rappelle la laideur de ces poubelles, du fait qu'elles se trouvent sous les fenêtres de certains habitants, que cela pose des problèmes d'hygiène, été comme hivers. Donc quid de mobilier urbain de qualité qui permettrait de masquer ces poubelles ?

Quid des aires de jeux pour enfants, notamment à proximité des nouveaux logements rue Eugène Blouin, ou encore au parc de l'Aubette ?

Quid des équipements de proximité pour les associations : panneaux d'affichage libre, espaces d'expression ?

Quid de l'amélioration de l'accessibilité de la rue de Crosnes (place handicapées qui n'en sont pas, pas de bandes podotactiles aux passages piétons, danger des plots pour les personnes mal voyantes)

Quid des équipements sportifs du quotidien, comme le terrain de handball au gymnase qui a besoin de voir son revêtement refait depuis plusieurs années ?

Il y a 10 jours, lors de votre discours d'investiture, vous avez parlé d'une maison de la jeunesse. Je n'ai rien vu. Je sais que nous parlons du budget 2026, mais des études sont-elles prévues sur le sujet ?

Je ne vois rien non plus sur le parking de l'Europe ? Curieux alors que vous avez semble-t-il des études de prêle et que vous avez utilisé lors de la campagne électorale.

Sur tous ces sujets, le ROB ne propose rien de structuré.

Et cela pose une question simple : Encore une fois, comment sont définies les priorités ?

Car un budget, ce n'est pas seulement une addition de projets.

C'est un projet de territoire.

Enfin, un dernier point essentiel : les investissements d'aujourd'hui engagent les budgets de demain.

Chaque équipement, chaque opération génère des coûts d'entretien, de fonctionnement, d'énergie.

Sans vision pluriannuelle, sans stratégie énergétique, sans hiérarchisation claire, on prend le risque d'accumuler des charges que l'on ne maîtrise pas.

C'est précisément ce que souligne la Cour des comptes : le risque d'un pilotage à court terme, sans anticipation suffisante des conséquences financières à moyen et long terme.

Alors oui, investir est nécessaire. Mais investir suppose de faire des choix.

Et ces choix doivent répondre à une question simple : qu'est-ce qui améliore concrètement la vie de la population, de toute la population ?

Qu'est-ce qui va stabiliser les finances dans un monde de plus en plus instable ?

Aujourd'hui, ce que montre ce ROB, ce n'est pas un manque d'investissement.

C'est un manque de stratégie.

Un manque de vision.

Et surtout, un manque de prise en compte des besoins du quotidien.

Et c'est cela que nous souhaitons aujourd'hui mettre en débat.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Je vais essayer une nouvelle d'être simple et pédagogique. Tout d'abord pour le public et pour les personnes qui verront en replay ce conseil municipal, le cycle de décision d'un budget municipal est le suivant :

Rapport d'orientation budgétaire → Budget Primitif → Décisions modificatives → Compte financier unique.

Cela correspond à un cycle de décisions politiques :

Orientations (ce qui est souhaité par la municipalité et le Maire) → Prévisions de coûts → Ajustements liés à des dépenses ou recettes imprévisibles → Ce qui a été réellement dépensé.

Nous allons avoir le débat d'orientation pour 2026 et nous regardons maintenant le compte financier unique qui correspond au budget de la ville.

Normalement nous devrions avoir un compte financier unique qui doit correspondre au budget primitif à des dépenses ou recettes imprévisibles près. Or on est loin du compte. **L'écart entre ce qui était prévu et ce qui a réellement été réalisé est plus qu'important.**

Prenons les investissements. En 2025, la ville avait prévu **près de 5,8 millions d'euros d'investissements**. Au final, **seuls 3,7 millions ont été réalisés**. Cela représente **plus de 2 millions d'euros d'écart**. Autrement dit, **plus d'un tiers des projets annoncés n'ont pas vu le jour en 2025**.

Regardons maintenant le fond. En 2025, la ville a donc réalisé **3,7 millions d'euros d'investissements**.

Mais, quand on regarde en détail, on constate que **près de 60 % de cette somme est concentrée sur seulement deux opérations** :

- l'église, pour environ **962 000 euros**,
- et la rue de Crosne, pour **1,25 million d'euros**.

Autrement dit, **plus d'un euro sur deux est consacré à deux seuls projets**.

Et cette situation n'est pas nouvelle. En 2024 déjà, **près de la moitié des investissements** était concentrée sur un autre bloc : le terrain synthétique de football et les padels, pour un montant total d'environ **1,2 million d'euros**.

Donc sur deux années consécutives, on retrouve la même logique : **une forte concentration des investissements sur un nombre très limité d'opérations**.

Alors la question est simple : **que restait-il pour les investissements du quotidien ?**

Quand on regarde les autres dépenses de 2025, on est sur des montants sans commune mesure : quelques dizaines de milliers d'euros pour les écoles, pour la crèche, pour les équipements du quotidien.

On voit bien le déséquilibre. D'un côté, des projets à plus d'un million d'euros. De l'autre, **des investissements essentiels à la vie quotidienne, mais très limités**.

Mais cette question des priorités ne concerne pas seulement l'investissement.

Elle se retrouve aussi dans le fonctionnement. Les **charges de**

personnel représentent à elles seules **près de 60 % des dépenses de fonctionnement**.

La commune compte également une part importante d'agents contractuels, environ un agent sur cinq, notamment dans les services techniques. Et il existe un écart de rémunération significatif entre titulaires et non titulaires. Autrement dit, une partie des agents qui assurent le fonctionnement quotidien des services est moins rémunérée, si l'on tient compte des primes, et dans une situation plus précaire.

Cela pose une question simple : comment garantir dans la durée un service public stable et de qualité dans ces conditions ?

Mais surtout dans le même temps, les **dépenses d'énergie** continuent de peser fortement sur le budget communal, dans un contexte de hausse durable des coûts. Dans ce contexte, chaque euro compte.

Et pourtant, la ville continue de consacrer des moyens significatifs aux **fêtes et événements**.

Des événements souvent gratuits, ouverts au-delà des seuls Magnytois et Magnytoises et qui, dans les faits, bénéficient souvent aux mêmes publics.

La question n'est pas de supprimer ces moments. Elle est de savoir **où se situe la priorité**, quand, en face, il faut financer l'énergie, les services publics, ou les équipements du quotidien.

Ensuite, il faut aussi regarder ce que ces choix produisent dans le temps. En 2025, la ville perçoit encore des subventions liées au terrain synthétique et aux padels réalisés en 2024.

Cela signifie une chose très concrète : **les choix d'investissement passés continuent de peser sur le budget actuel.** Et ils pèseront aussi durablement, à travers :

- les coûts d'entretien,
- les dépenses d'énergie,
- et les charges de fonctionnement.

Ce budget pose donc une question de fond, qui est une question politique au sens noble :

quelle était les priorités ?

Investir, bien sûr. Mais investir pour qui, et pour quoi ? Entre des équipements très ciblés, et les besoins du quotidien – les écoles, les équipements de proximité, la qualité de vie, la réduction des coûts de l'énergie – l'équilibre mérite d'être interrogé.

Parce qu'au fond, ce que montrent les chiffres, ce n'est pas un manque d'investissement. C'est un choix.

Le choix de concentrer les moyens sur quelques projets visibles, de façade, tout en maintenant certaines dépenses, plutôt que de les réorienter davantage vers les besoins essentiels des habitants.

Pour toute ces raisons et surtout en raison des différences importantes entre le prévu et le réalisé, je voterai contre ce compte financier unique.

Je vous remercie.